

GOLF de La Freslonnière - 7^{ème} Trophée Seniors / 2^{ème} Breizh Seniors Trophy

REGLEMENT

Cette épreuve est conforme au cahier des charges des Trophées Seniors de la FFG – cf Vademecum 2016 - pages 33 à 36.

FORMULE

36 trous en **Stroke-Play**, 1 tour par jour :

- mercredi 22/06/2016 : Reconnaissance
- jeudi 23/06/2015 : Premier tour
- vendredi 24/06/2015 : Deuxième tour

SERIES

Trophée Seniors	Repères	Breizh Tour Trophy
Messieurs <i>index < 15,5</i>	Blanc	Messieurs <i>index < 15,5</i>
Dames <i>index < 18,5</i>	Bleu	Dames <i>index < 18,5</i>

Des wilds cards pourront être accordées dans la limite de 15 % des inscrits par séries.

Un critérium sera organisé, aux mêmes conditions financières, pour les joueurs d'index supérieur, jusqu'à 24,4 (stroke-play, marques jaune et rouge).

INSCRIPTION

-à l'adresse suivante, au plus tard le mercredi 15 juin :

AS Golf de la Freslonnière
Le Bois Briand
35650 Le Rheu,

-ou par mel à
asfreslo.seniors@orange.fr

L'inscription sera effective à réception du chèque d'engagement, à l'ordre du Golf de la Freslonnière.

TARIFS

Tarif non membre	Tarif Golphy	Tarif membre AS Freslo
70 euros	50 euros	20 euros

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être licencié à la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.
- Avoir 50 ans révolus au premier jour de l'épreuve.
- Avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.
- Avoir acquitté le **droit de jeu fédéral** pour le Trophée.
- *Les joueurs n'ayant pas le droit de jeu fédéral seront automatiquement inscrit au Breizh Seniors Trophy.*

ORDRE DES DEPARTS

Les départs seront disponibles au plus tard le mardi 21 juin.

- 1er tour: 2 tranches horaires (8h30 et 10h) par ordre des index
- 2ème tour: ordre inverse des résultats du 1er jour

Tout forfait éventuel devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard le lundi 20 juin. Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au club organisateur.

DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Dames ou Messieurs : play-off au trou par trou, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

En cas d'impossibilité absolue de faire le play-off, le départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous sera appliqué pour déterminer le (ou la) lauréat(e).

PRIX / DOTATION

Une dotation est attribuée aux 3 premiers Brut de chaque série.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à la fin de l'épreuve. En cas d'absence d'un joueur ou d'une joueuse primé(e), le prix sera remis au joueur ou à la joueuse suivant(e) au classement.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve, comprenant l'organisateur du tournoi, sera désigné par la Commission Sportive du Club organisateur.



jeudi 23- vendredi 24 juin 2016

- reconnaissance le mercredi 22 sur réservation au 02 99 14 84 09 -